



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

archéologie

Question écrite n° 35649

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les cartes archéologiques. Il s'avère que, depuis deux ans, aucune subvention n'est octroyée pour l'établissement de cartes archéologiques, des cartes qui sont utilisées par les communes pour établir le plan local d'urbanisme (PLU). À cause de ce manque de crédits, les cartes archéologiques qui sont actuellement délivrées sont obsolètes puisqu'elles datent de 1991. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître les tenants et aboutissants de cette situation et, notamment, les mesures urgentes envisagées afin de permettre aux personnes en charge de la délivrance de ces cartes d'opérer dans des conditions d'exercice optimales.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35649

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 novembre 2008, page 9871

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)